

Dans ce second numéro, la Fédération Française des Echecs met l'accent sur la nécessité pour nous, pour vous dirigeants associatifs, de construire ensemble un plan de développement harmonisé, cohérent, et structuré. Pour cela, nos efforts sont prioritairement orientés vers la mise en place d'**outils et de méthodes efficaces et pérennes**, dédiés à une communication claire et réactive, à votre service.

4 grands axes de développement sont définis par la Fédération :

- Améliorer sa communication (p. 2 & 3)
 - INTERNE : en **dialoguant davantage** avec son réseau (@nnuaire, questionnaires)
 - EXTERNE : par la **création et l'animation d'outils de communication** modernisés valorisant les actions de notre communauté (création d'un slogan fédéral, page d'accueil du site dynamisée, Le Cahier de la Fédé, Facebook, Twitter).
- Structurer son activité (p. 3)
- Favoriser la mise en place d'ateliers échecs à travers le plus grand nombre d'écoles tant dans le cadre scolaire que périscolaire (p. 3 & 4)
- Favoriser la création de clubs et la mise en place de projets échiquéens dans des zones non couvertes (p. 4)

Il est donc important de **formaliser ensemble notre plan de développement fédéral**, de façon à ce qu'il puisse être utilisé et décliné par chacun d'entre vous en fonction de vos besoins et atouts.

À plus long terme, l'objectif est que chaque organe de la pyramide fédérale (Fédération > Ligue > Comité > Club) puisse **élaborer son propre projet** de développement à travers un document unique présentant un plan d'action sur 1, 2, ou 3 ans, **cohérent et adapté à ses "réalités locales"**. Ce document se révélera être un **outil de négociation** de choix pour optimiser la communication externe.

INFORMATIONS SUR LA VIE FÉDÉRALE

1. Les décisions clés du Comité Directeur

► Parmi les décisions prises à l'occasion du Comité Directeur, notons la création du slogan fédéral qui a fait l'objet d'un dépôt à l'INPI (Institut national de la propriété intellectuelle) :

"L'intelligence du jeu, l'émotion du sport".



Outil de communication externe, un slogan doit renvoyer une **image fidèle et sincère** auprès des profanes du jeu d'Echecs, et de nos partenaires potentiels, qui ont chacun leur propre idée du jeu d'Echecs. Combien de fois vous a-t-on rétorqué : - "Ah bon, les Echecs, c'est un sport ?" - "Allez ok, si vous voulez... : Un sport intellectuel, dirons-nous, tout au mieux !". Péjoratif, n'est-ce pas ? Pourtant, ce jeu vertueux, dénué de tout hasard, et les valeurs telles que l'équité, le fair-play, l'émotion renvoient à celles du sport, faisant des Echecs une discipline sportive à part entière, et forte de ses spécificités.

► Dès la saison prochaine, l'obligation d'une féminine en NIII disparaît. Les clubs de TOP 12 auront l'obligation d'aligner une équipe féminine à l'horizon 2014-2015, et les clubs de NI auront la même obligation à l'horizon de la saison 2015-2016.



Réunion du Comité Directeur les 8 & 9 novembre 2013.

Relevé de décisions

DIALOGUER AVEC VOUS : UNE PRIORITÉ DE NOTRE PLAN DE DÉVELOPPEMENT

1. @annuaire des dirigeants

Lors de l'envoi du premier numéro de la *Lettre du dirigeant*, nous avons constaté que notre annuaire électronique des dirigeants était incomplet : plusieurs dizaines de présidents de clubs ne peuvent toujours pas être contactés directement par mail, quelques clubs sont absents du mailing. De plus, l'utilisation par défaut de plusieurs niveaux de contacts (présidents, correspondants, trésoriers), ne permet pas de vous donner, à tous et au même moment, les informations qui répondent à vos besoins ou qui sont dictées par la vie de notre communauté du jeu Echecs.

Pour faire de cet annuaire un outil efficace et pérenne, la Fédération a donc décidé de le mettre à jour et de le compléter, avec l'aide et le consentement des présidents concernés. Ainsi, ces derniers ont déjà été, ou vont être sollicités, directement par courrier postal ou par l'intermédiaire d'un membre de leur bureau, pour nous communiquer leur mail personnel, où à défaut, le mail générique de leur club.

▶ Aujourd'hui, le courrier électronique est devenu un outil indispensable pour vous informer et entendre vos demandes, plus vite et plus souvent.

2. Internet et réseaux sociaux

D'autres moyens sont engagés pour construire la communication numérique indispensable à une Fédération comme la nôtre. Le contenu du site Internet est clarifié, dynamisé grâce à des articles plus courts, des photos plus grandes et une présentation modifiée. Son organisation, et donc vos habitudes de navigation, sont légèrement modifiées.

 Une réflexion sur la page *Facebook* officielle de la FFE est engagée, afin de rejoindre les ligues, comités et clubs déjà

membres, et de donner une nouvelle audience aux Echecs français.



Les informations du profil (présentation statutaire, coordonnées) sont à jour. Le lancement est imminent... Si votre ligue, votre comité ou votre club adhère au réseau, vous recevrez une invitation très bientôt, expliquant la vocation de cette page et les règles d'utilisation que nous avons définies.

 Enfin, la FFE va désormais prendre la parole sur *Twitter* pour encourager les actions locales, féliciter les équipes de France, valoriser ses partenaires.

3. La construction d'un plan de développement commun

Sur les préconisations du Comité National Olympique et Sportif Français (**CNOSF**), une plaquette institutionnelle, ainsi qu'un support officiel formalisant notre plan de développement, sont en cours d'élaboration. Quelles sont les valeurs que nous défendons, les objectifs que nous poursuivons ensemble ? Autant de questions à poser pour dessiner notre avenir commun.

Nous avons évoqué, dans la Lettre du dirigeant n°1, l'intérêt pour la Fédération de formaliser ce plan stratégique. Il est utilisé en externe, comme **outil de présentation, de communication, et de négociation** vis-à-vis des partenaires, sensibles à cette solidarité fédérale. Ce plan de développement pourra être utilisé et adapté directement par les ligues régionales et comités départementaux en fonction de leurs atouts et de leurs besoins.

Pour élaborer ce plan, nous avons besoin de mieux connaître vos réalisations sur le terrain, vos retours d'expériences. Par exemple, qu'en est-il aujourd'hui du jeu d'échecs à l'école : combien d'établissements, d'élèves, d'intervenants ? À cet effet, nous vous invitons à remplir le questionnaire "Recensement, situation des clubs" ci-dessous :

[Recensement, situation des clubs](#)

UN ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE ET ADMINISTRATIF

1. Une forte volonté de structuration

"Les défis qui s'imposent aujourd'hui, aux dirigeants du mouvement associatif, sont [...] comparables aux enjeux qui s'offrent aux athlètes lors des compétitions". (CNOSF)

Pour relever ces défis, une réflexion sur notre organisation fonctionnelle a mis en évidence la nécessité d'une étroite collaboration entre la FFE et ses membres (organes déconcentrés et clubs).

À l'écoute des recommandations du CNOSF à ce sujet, certains travaux juridiques sont jugés prioritaires. Il existe à ce jour quelques interrogations en ce qui concerne le statut et la place des ligues régionales et des comités départementaux, organes déconcentrés de la FFE, qu'il convient de clarifier statutairement. Une réflexion est donc engagée sur cette thématique. À cet égard, un groupe de travail constitué de 6 présidents de ligues se met en place.

2. Une refonte de nos textes

Nous avons également relevé que nos textes actuels ne déterminaient pas de manière précise la répartition des compétences entre nos diverses commissions statutaires. C'est vrai notamment lorsqu'il s'agit de statuer sur un litige d'un côté sportif, ou de l'autre disciplinaire, ce qui peut prêter à confusion et ralentir le traitement des dossiers. De la même manière, une répartition clari-

fiée des prérogatives entre commissions régionales et fédérales est nécessaire.

En ce sens, des travaux d'harmonisation des règlements sont menés par la Commission Juridique, en collaboration avec le juriste de la Fédération.

- ▶ Pour vous accompagner dans ces changements, nous développerons parallèlement des outils d'accompagnement :
 - création d'un guide permettant de mieux cibler les compétences des diverses commissions ;
 - élaboration d'un organigramme complet de la FFE incluant élus, salariés, membres des commissions, pour améliorer la qualité de notre communication et l'échange d'informations.

DEUX GRANDS AXES DE DÉVELOPPEMENT

1. Le jeu d'Échecs à l'école

L'un des axes de notre plan de développement, demeure l'introduction du jeu d'échecs dans le plus grand nombre d'écoles ! La réforme des rythmes scolaires est un levier pour les associations sportives et culturelles, afin de connaître et émerger leur discipline.



Le ministère des Sports soutient ce dispositif et se mobilise pour accompagner les communes dans la mise en place de projets sportifs et d'éducation populaire dans le temps périscolaire.

Assurance FFE

La Fédération Française des Echecs a **changé d'assureur** au 1^{er} janvier 2014. Le nouvel assureur est la GMF par l'intermédiaire d'AIAC Courtage, spécialisé dans la garantie des fédérations sportives. Les garanties d'assurance incluses dans la licence sont identiques et couvrent les licenciés contre les conséquences financières des dommages corporels et matériels qu'ils peuvent causer à des tiers (responsabilité civile), ainsi que contre les dommages corporels dont ils sont victimes.

- [Voir la notice](#)
- [Attestation d'assurance](#)

Saisissons-nous de cette opportunité pour convaincre communes et établissements scolaires de l'intérêt d'utiliser ce temps périscolaire pour la mise en place d'ateliers d'initiation au jeu d'Echecs. La réunion qui s'est déroulée récemment entre les Directeurs du Cabinet des ministres Vincent Peillon et George Pau-Langevin, et les dirigeants de la FFE, est venue confirmer ce soutien.

Réforme des rythmes scolaires

2. Le maillage du territoire

L'autre axe essentiel de développement que la Fédération poursuit est **la mise en place de projets échiqués dans des zones non couvertes**. Elle vous encourage ainsi à favoriser l'émergence d'ateliers Echecs dans les écoles en zone rurale, qui n'y ont pas accès à ce jour. Pour faciliter cette démarche, une communication fédérale sera faite auprès de l'Association des Petites Villes de France (APVF). Elle est destinée à identifier les petites communes (2 500 à 25 000 habitants) en recherche de solutions aussi peu coûteuses que faciles, pour leur proposer nos ateliers Echecs. Afin d'étendre au mieux ce dispositif sur l'ensemble du territoire national, et de renforcer notre communication externe, il apparaît également essentiel que vous nous contactiez pour nous faire part de l'avancée de vos projets et des discussions engagées dans vos territoires.

